

Evolution de la population de l'aire urbaine caennaise de 1999 à 2006

N° 16

Oct.
2009



Les résultats du dernier recensement de l'INSEE montrent que la population de l'aire urbaine de Caen a progressé de 3,7% entre 1999 et 2006. Par rapport à la décennie précédente, cette progression a été quasiment divisée par deux.

L'évolution la plus marquante du territoire concerne le solde migratoire apparent, qui est devenu négatif après plusieurs décennies largement positives.

Cette évolution globale masque cependant des tendances différenciées en fonction des espaces. Elle doit par ailleurs être également analysée dans le contexte plus large du Calvados.

Les 30 plus importantes aires urbaines françaises classées selon leur croissance démographique

Rang (pop)	Aire urbaine	Population	Variation 1999- 2006		Part de la population dans :			
		2006	Totale	en %	la ville centre	l'unité urbaine	la banlieue	le périurbain
5	Toulouse	1 102 882	137 968	14,30%	39,7%	77,1%	37,5%	22,9%
11	Rennes	571 754	50 571	9,70%	36,7%	49,4%	12,8%	50,6%
15	Montpellier	501 390	41 444	9,01%	50,2%	63,5%	13,3%	36,5%
26	Avignon	314 309	23 785	8,19%	29,4%	87,0%	57,6%	13,0%
6	Bordeaux	999 152	73 723	7,97%	23,2%	80,4%	57,1%	19,6%
8	Nantes	763 116	51 875	7,29%	37,1%	74,5%	37,5%	25,5%
7	Nice	991 899	58 348	6,25%	35,0%	94,8%	59,8%	5,2%
2	Lyon	1 748 274	100 552	6,10%	27,0%	81,1%	54,1%	18,9%
3	Marseille	1 601 095	85 009	5,61%	52,4%	88,5%	36,1%	11,5%
10	Toulon	595 884	31 144	5,51%	28,2%	91,1%	63,0%	8,9%
1	Paris	11 769 424	595 538	5,33%	18,5%	86,2%	67,6%	13,8%
20	Tours	395 587	19 456	5,17%	34,6%	77,6%	43,0%	22,4%
9	Strasbourg	638 672	26 701	4,36%	42,7%	68,9%	26,2%	31,1%
17	Clermont-Ferrand	426 698	17 165	4,19%	32,6%	61,1%	28,5%	38,9%
23	Angers	345 307	12 570	3,78%	44,1%	66,0%	21,8%	34,0%
22	Orléans	369 100	13 330	3,75%	30,7%	73,0%	42,3%	27,0%
21	Caen	384 576	13 824	3,73%	28,7%	51,0%	22,3%	49,0%
28	Le Mans	303 289	10 195	3,48%	47,5%	63,6%	16,1%	36,4%
13	Grenoble	531 439	16 853	3,28%	29,4%	80,5%	51,1%	19,5%
24	Dijon	335 690	8 804	2,69%	45,1%	70,9%	25,8%	29,1%
16	Metz	438 340	8 796	2,05%	28,4%	73,7%	45,3%	26,3%
4	Lille	1 164 717	21 830	1,91%	19,4%	87,2%	67,8%	12,8%
27	Brest	309 268	5 740	1,89%	46,7%	66,7%	20,0%	33,3%
18	Nancy	415 765	5 360	1,31%	25,4%	79,7%	54,3%	20,3%
14	Rouen	523 236	4 896	0,94%	20,6%	74,3%	53,7%	25,7%
29	Reims	293 316	1 615	0,55%	62,7%	72,3%	9,6%	27,7%
19	Valenciennes	398 813	-768	-0,19%	10,6%	89,2%	78,5%	10,8%
25	Saint-Étienne	318 993	-2 960	-0,92%	55,6%	89,8%	34,1%	10,2%
12	Douai	546 721	-5 914	-1,07%	7,8%	93,7%	85,9%	6,3%
30	Le Havre	290 826	-5 969	-2,01%	62,8%	82,1%	19,3%	17,9%

Source : INSEE RP au 01/01/2006

L'aire urbaine de Caen maintient son rang



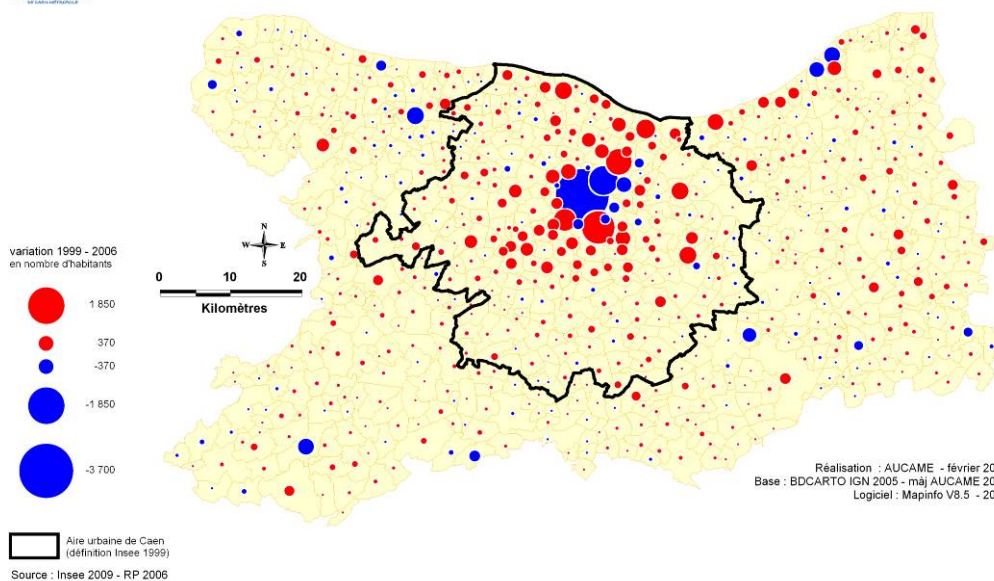
Variation 1999 - 2006 de la population par commune dans le Calvados

L'aire urbaine de Caen compte, au 1er janvier 2006, 384 576 habitants, soit 13 824 de plus qu'en 1999. Elle a donc gagné chaque année près de 2 000 habitants ; mais elle en gagnait 2 500 par an dans la décennie 1990-1999.

Par sa population, l'aire urbaine de Caen se classe donc toujours au 21^{ème} rang, entre celles de Tours (395 600 habitants, + 19 500), qui creuse l'écart et celle d'Orléans (369 100 hab., + 13 300) avec qui l'écart se maintient.

L'agglomération quant à elle (unité urbaine INSEE), avec 196 323 habitants et malgré une perte de 3 000 personnes, conserve sa 31^{ème} place. Elle reste première agglomération de moins de 200 000 habitants, derrière Brest (206 000 hab. -3 600) et devant Pau (194 000 hab., +12 500) qui a dépassé Le Mans (193 000 hab., -1 000).

La ville de Caen (110 399 hab.. -3600) passe du 31^{ème} au 34^{ème} rang des villes françaises. Elle est désormais devancée par Perpignan (115 300), Orléans (115 100) et Mulhouse (110 500), et talonnée par Boulogne-Billancourt (110 200).

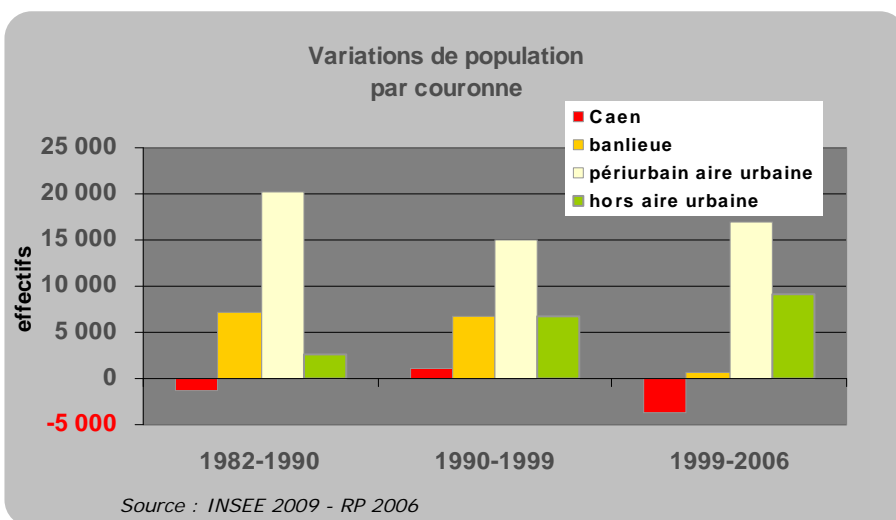


Réalisation : AUCAME - février 2009
Base : BDCARTO IGN 2005 - maj AUCAME 2008
Logiciel : Mapinfo V8.5 - 2007

Une aire urbaine toujours plus périurbaine

La ville-centre a perdu 3 600 habitants (-3,2%) et la couronne urbaine (banlieue) n'en gagne que 550 (+0,6%). En revanche, la couronne périurbaine gagne 16 882 habitants (+9,9%) et son poids relatif dans l'aire urbaine, qui était déjà parmi les plus élevés de France, s'accroît.

En 2006, c'est désormais 48,9% de la population qui habite dans la couronne périurbaine, contre 46,2 en 1999. La ville-centre passe sous la barre des 30% (29%) et la couronne urbaine se maintient tout juste au dessus de 22%.



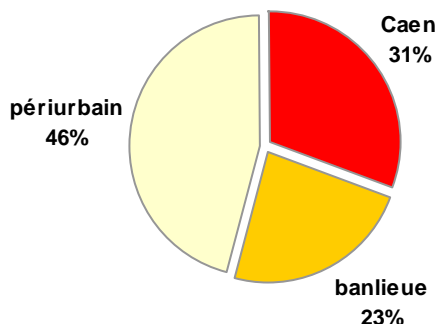
Les communes de la couronne urbaine connaissent des situations très contrastées avec de fortes baisses (Hérouville Saint-Clair, Colombelles, Mondeville, Fleury, ...) compensées par des croissances élevées (Ifs, Bretteville-sur-Odon), notamment dans des communes résidentielles dont le profil se rapproche de celle de la couronne périurbaine (Carpiquet, Cuverville, Fontaine-Etoupefour et Baron-sur-Odon).

La croissance démographique de la couronne périurbaine s'est largement diffusée puisque sur les 224 communes qui la composent, 180 ont gagné de la population, dont la moitié dans des proportions modestes (moins de 50 habitants).

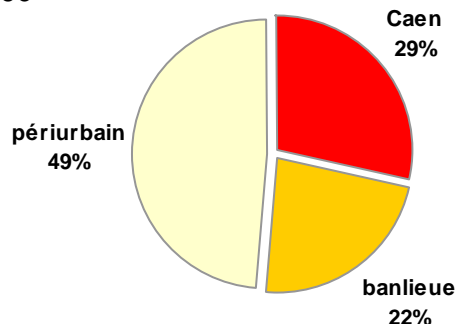
Une trentaine de communes a gagné plus de 200 habitants. Il s'agit principalement de communes situées en couronne périurbaine proche, de communes littorales ou de pôles périurbains (Ouistreham, Moulton et Argences, Troarn, Evrecy, Merville-Franceville ...).

Répartition de la population dans l'aire urbaine de Caen

1999



2006

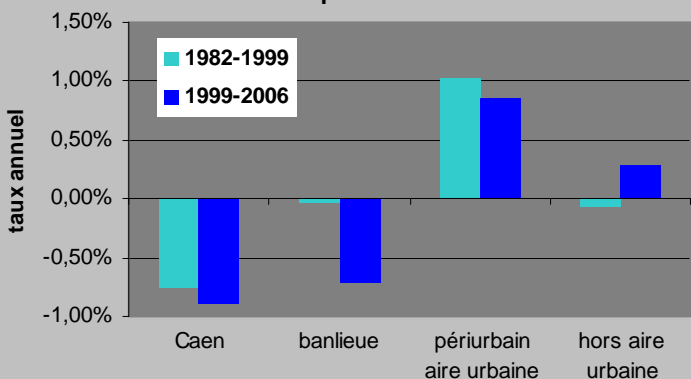


Un solde migratoire désormais négatif

Chaque année depuis 1999, le solde des départs a été supérieur à celui des arrivées de 150 personnes. Il ne s'agit pas d'un renversement de tendance, mais simplement de la traduction du poids, sur l'ensemble du territoire, des mouvements affectant la ville-centre et désormais, sa première couronne agglomérée.

En effet, depuis longtemps déjà, c'est le solde migratoire de la couronne périurbaine qui tire la croissance de l'aire urbaine de Caen. Depuis 1975, le solde de la ville de Caen est négatif de près de 1000 personnes chaque année.

Solde migratoire apparent par couronne



Source : INSEE 2009 - RP 2006

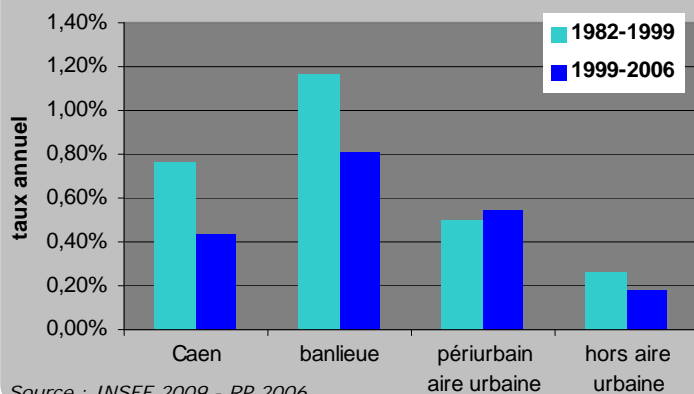
Pour la période 1999-2006, le solde migratoire de la couronne périurbaine a baissé, de 15% environ tandis que celui de la couronne urbaine, équilibré jusqu'alors, est devenu fortement déficitaire (-4 264).

Ce phénomène ne peut pas être interprété comme un défaut d'attractivité du territoire, dans la mesure où, dans le même temps, l'agglomération a continué à créer des emplois à un rythme soutenu (1500 par an en moyenne depuis 1999).

En revanche, on ne peut que constater les soldes migratoires positifs qui sont à l'origine de la croissance démographique des communes rurales hors aire urbaine de Caen, mais situées à moins de 30/35 minutes en voiture de l'agglomération : le Bessin (effet de la déviation de Bayeux), le Pré-Bocage (effet de l'A84), la suisse normande (effet par anticipation de la déviation de la RD562), le secteur de Falaise (effet de la future A88).

Ces éléments constituent autant de signes concordants illustrant l'élargissement de l'aire des migrations domicile-travail de Caen à de nouvelles communes.

Solde naturel par couronne



Source : INSEE 2009 - RP 2006

Près de 6 habitants du Calvados sur 10 vivent dans l'aire urbaine de Caen

A périmètre constant, l'aire urbaine de Caen pèse en 2006 le même poids qu'en 1999, soit 57% de la population du Calvados.

Elle conserve son rôle de locomotive démographique du Calvados, cependant son effet d'entraînement s'amenuise au fil du temps. Entre 1982 et 1990, elle concentre 91% de la croissance de population du département, 77% durant la période 1990-1999 et seulement 60% entre 1999 et 2006.

Cela est lié à la poussée démographique dans les zones rurales hors aire urbaine : Pays d'Auge, Pré-bocage, secteur de Falaise, ... sous l'effet d'une inversion du solde migratoire de ces territoires, désormais positif. Les communes rurales dites isolées gagnent 3250 habitants, dont 80% par apport extérieur.

En revanche, les villes moyennes et les pôles ruraux du département perdent de la population. L'agglomération littorale de Dives-Cabourg-Houlgate, Lisieux et Falaise échappent à cette tendance.

Chaque nouveau logement construit dans l'aire urbaine de Caen rapporte moins d'un habitant supplémentaire

Sur la période 1999-2006, 14 574 logements ont été construits dans l'aire urbaine de Caen. Ce chiffre, mis en parallèle avec la croissance démographique de la même période, montre que chaque logement construit a permis de ne gagner que 0.95 habitant supplémentaire.

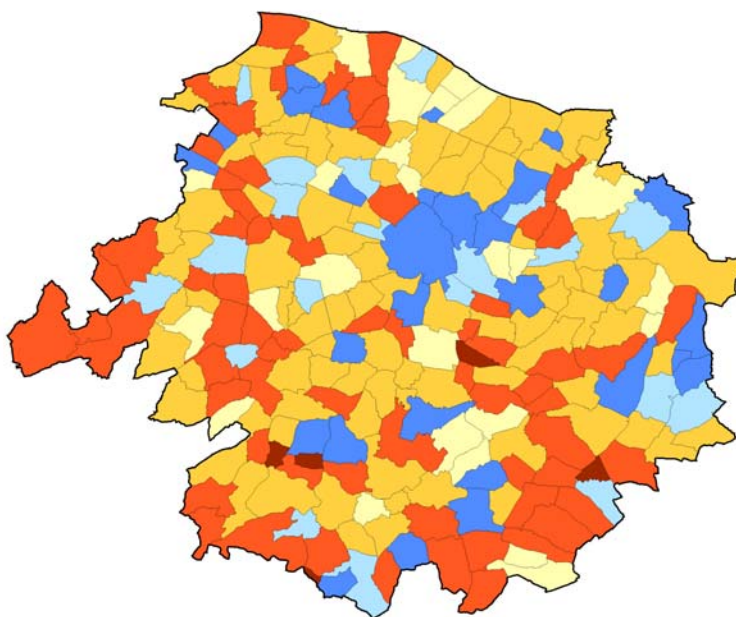
La faible « rentabilité » de la construction neuve, déjà constatée entre 1990 et 1999 (+ 1,12 habitant/ logement supplémentaire), s'accroît donc.

Le périmètre de l'aire urbaine sera redéfini en 2010

La périurbanisation autour de Caen se poursuit et son rayon s'est encore élargi sensiblement, au-delà du périmètre des 240 communes de l'actuelle aire urbaine, accentuant ainsi le caractère dilué de la croissance.

La définition des aires urbaines reposant sur l'intensité des migrations domicile travail, l'INSEE, au vu des résultats du nouveau recensement, a engagé l'étude de la redéfinition de leur périmètre. Les résultats devraient être connus fin 2010

La « rentabilité » de la construction neuve dans les communes de l'aire urbaine de Caen, de 1999 à 2006



nombre d'habitants gagnés par logement construit
(variation de population 1999-2006 / construction neuve même période)

- gain de population sans construction neuve
- plus de 2.5 habitants gagnés
- de 1 à 2.5 habitants gagnés
- moins de 1 habitant gagné
- jusqu'à 1 habitant perdu
- plus de 1 habitant perdu

Sources : INSEE RP 2006 et SITADEL DREAL BN 1999 à 2006
Réalisation : ©AUCAME 2009

Définitions :

L'aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (= unité urbaine de 5000 emplois au moins), et par des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Les communes ainsi attirées forment la couronne périurbaine.

Unité urbaine : La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Solde migratoire apparent : Le solde migratoire correspond à la différence entre les sorties et les entrées dans un territoire. Le solde migratoire « apparent » est estimé indirectement par différence entre la variation totale de population et le solde naturel (naissances - décès).

Pour en savoir plus :

www.insee.fr

Sources :

- ◆ INSEE 2009—Recensements de population 1982 - 1990 - 1999 et 2006
- ◆ DREAL Basse Normandie— fichier SITADEL construction neuve

Dépôt Légal : 4^{ème} trimestre 2009
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : ©AUCAME 2009



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 Rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14 000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83
contact@aucame.fr
www.aucame.fr